

LES ECHOS

de la Maison des Services



Numéro 13 - Novembre 2014



de la Vallée de la Dieue
et de Meuse Voie Sacrée



**Journal publié avec le soutien
de nos deux CODECOM :**



Communauté de Communes
du Val de Meuse
et de la Vallée de la Dieue



Codecom Meuse
Voie Sacrée

EDITORIAL

Il y a cent ans...

Le malheur s'abattait dans nos villages, comme dans toutes les villes et dans tous les villages de France.

C'était le 2 août 1914 !!! La guerre était déclarée !!!

Pour le jeune conscrit qui partait, pour sa mère, pour son père, pour sa fiancée, pour sa jeune épouse, pour son petit garçon, pour sa petite fille, malgré l'angoisse, l'espoir était encore un peu dans les cœurs, ce ne serait pas long... Pour Noël peut-être ? et encore !!!

Et pourtant, pour tous, et pendant plus de quatre ans, ce fut la souffrance et le malheur, l'angoisse terrible de l'arrivée des gendarmes apportant la sinistre nouvelle tant redoutée.

Et pour le jeune soldat au fond de sa tranchée, voyant ses camarades tués ou broyés par un obus, réalisant sans cesse que demain ou tout à l'heure peut-être, ce serait lui qui serait mutilé pour la vie entière, ou que la mort viendrait chercher, et qui se demanderait alors comment on allait expliquer à sa maman, à sa fiancée, à sa jeune épouse, à sa petite fille, pourquoi il ne reviendrait plus...

Dans nos villages, les monuments aux morts sont là pour nous rappeler leurs souffrances.

N'oublions jamais !!!

Mireille HUMBERT

Sommaire

◆ Contacts	3
◆ Les délégués de village de l'ADMR	4
◆ Les délégués de village de l'ILCG	5
◆ La carte des villages	6
◆ Actualités ADMR	7
◆ Les mirabelles	9
◆ Danger liés aux risques de chauffage.....	10
◆ Nos villages - Saint André	11
◆ Rénovation des peintures de l'église d'Ancemont.....	13
◆ Information Filien ADMR	14
◆ Les activités de l'ILCG	15
◆ Maison de retraite de Sommedieue	18
◆ L'adaptation de la société française au vieillissement	20

Equipe de rédaction : Brigitte ADRIAN (SSIAD), Edith BONFILS (ADMR), Annick ELOY-FRESSINET(ADMR), Jean GUEUSQUIN (ADMR), Mireille HUMBERT (ADMR), Sandrine LHOTTE (EHPAD - Maison de retraite de Sommedieue), Gérard MACINOT (ADMR), Maria MARTIN (ADMR), Josiane SPITTLER (ADMR, ILCG)

Responsable de rédaction : Christiane CHARLE (ADMR)

Agencement : Christelle FEUILLARD (ADMR)



CONTACTS



L'ADMR à votre service

Adresse :

Association d'Aide à Domicile en Milieu Rural
du Val de Meuse et du Plateau de Souilly
17 Place de la Mairie
55320 LES MONTHAIRONNS

Téléphone et fax : 03 29 87 63 51

Adresse mail : vdmps@fedes55.admr.org

Ouverture de la permanence :

Le lundi de 13h45 à 16h30
Le mercredi de 13h45 à 16h30
Le jeudi de 13h45 à 16h30

Les membres du bureau :

Mireille HUMBERT	Présidente
Mireille GEORGET	Vice Présidente
Jean GUEUSQUIN	Trésorier
Adèle COLOMBO	Secrétaire
Christiane CHARLE	Membre du Bureau
Josiane SPITTLER	Membre du Bureau
Michel VACHER	Membre du Bureau

Les délégués de village :

La liste complète de nos délégués bénévoles figure en page 4.

Les aides à domicile :

Une quarantaine d'aides à domicile sont à vos côtés chaque jour.

La Maison de retraite de Sommedieue

Adresse :

EHPAD Jacques Barat DUPONT
Rue du Parc
55320 SOMMEDIUE

Téléphone : 03 29 87 71 06

Adresse mail :

contact@maison-retraite-barat-dupont.fr

Site internet :

www.maison-retraite-barat-dupont.fr

Le SSIAD

Adresse :

Service de Soins Infirmiers à Domicile
Maison de la Santé - 6 rue du Rattentout
55320 DIEUE-SUR-MEUSE

Téléphone : 03 29 85 72 33

En cas d'absence, merci de laisser un message sur le répondeur.

Adresse mail : siadmonthairons@orange.fr

Une infirmière coordinatrice, vous accueille sur rendez-vous du lundi au vendredi. Merci de la contacter d'abord par téléphone.

Les membres du bureau :

Charles DEMANGE	Président
Josiane SPITTLER	Vice Présidente
Jocelyne CHAVRELLE	Trésorière

Les aides-soignantes :

17 aides-soignantes assurent chaque jour les soins dont vous avez besoin.

L'ILCG

Adresse :

Instance Locale de Coordination Gérontologique
Vallée de la Dieue et Meuse Voie Sacrée
17 Place de la Mairie
55320 LES MONTHAIRONNS

Téléphone : 03 29 87 73 70

Ouverture de la permanence :

Le lundi de 14h00 à 16h00
Le jeudi de 14h00 à 16h00

Permanence à la Maison de Santé de Dieue-Sur-Meuse :

Les 1^{er}, et 3^{ème} lundis de 10h00 à 11h30

Les membres du bureau :

Josiane SPITTLER	Présidente
Mireille GEORGET	Vice-Présidente
Dominique MARECHAL	Trésorière
Yvette DOUMENE	Secrétaire
Adèle COLOMBO	Membre du Bureau
Mireille HUMBERT	Membre du Bureau

Les délégués de village de l'ADMR

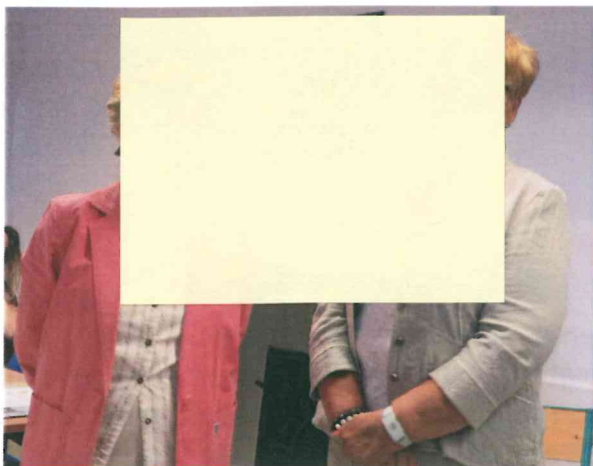
AMBLY	Mme Anne-Marie MACHUM - 2 Lotissement Etrain 55300 AMBLY - tél : 03.29.85.21.18
ANCEMONT	M. Jean GUEUSQUIN - 4 rue Briquette 55320 ANCEMONT - tél : 03.29.85.70.52
BELLERAY	Mme Ghislaine LABOURIER - 10 rue Haute 55100 BELLERAY - tél : 03.29.84.22.65
BELRUPT	Mme Evelyne BERTHELEMY - 22 rue Joseph Corda 55100 BELRUPT - tél : 03.29.86.50.27
DIEUE	Mme Eliane LOUIS - 5 rue Haute 55320 DIEUE/MEUSE - tél : 03.29.87.70.48
DUGNY	M ^{lle} Adèle COLOMBO - 2 rue des Prés 55100 DUGNY/MEUSE - tél : 03.29.85.70.23
GENICOURT	Mme Josiane SPITTLER - 21 rue Nacrillon 55320 RUPT-EN-WOËVRE - tél : 03.29.88.85.25
HAUDAINVILLE	M. Gérard MACINOT - 6 rue des Clématites 55100 VERDUN - tél : 03.29.84.69.01
HEIPPES	Mme Marie-Josée BEAUSOLEIL - 5 rue du Château 55220 HEIPPES - tél : 03.29.80.52.19
JULVECOURT	M. Michel VACHER - 5 rue Savary 55120 JULVECOURT - tél : 03.29.80.51.15
LANDRECOURT-LEMPIRE	Il n'y a pas de délégué actuellement.
LEMMES	Mme Lucette ORRIERE - 10 rue des Mignonnelles
LES MONTHAIROIS	Mme Claudie LAIR - 7 rue du Moulin 55320 LES MONTHAIROIS - tél : 03.29.80.94.72
OSCHES	Mme Françoise DUBOIS - 3 Grande Rue 55220 OSCHES - tél : 03.29.80.52.94
RAMBLUZIN et BENOITE-VAUX	Mme Michèle LEROUX - 5 rue Basse 55220 RAMBLUZIN - tél : 03.29.80.52.88
RECOURT	Mme Josette THUGNET - 11 rue de Rambluzin 55220 RECOURT-LE-CREUX - tél : 03.29.85.23.81
RUPT	Mme Josiane SPITTLER - 21 rue Nacrillon 55320 RUPT-EN-WOËVRE - tél : 03.29.88.85.25
ST-ANDRE-EN-BARROIS	Mme Bernadette LACHAMBRE - 2 rue du Four 55220 SAINT-ANDRE-EN-BARROIS - tél : 03.29.80.56.17
SENONCOURT	Mme Fatima NICOLAS - 41 Lot. au Dessus des Prés 55220 SENONCOURT-LES-MAUJOUY
SOMMEDIÈUE	Il n'y a pas de délégué actuellement.
SOUILLY	Mme Mireille GEORGET - 44 Voie Sacrée 55220 SOUILLY - tél : 03.29.80.57.83
TILLY	Mme Maria MARTIN - 3 rue Basse 55220 TILLY-SUR-MEUSE - tél : 03.29.85.23.18
VADELAINCOURT	Mme Annick ELOY-FRESSINET - 3 rue de l'Abreuvoir 55220 VADELAINCOURT - tél : 03.29.80.54.14
VILLERS	Mme Marie-Odile GUERRA - 16 rue Principale 55220 VILLERS-SUR-MEUSE - tél : 03.29.85.22.85

Les délégués de village de l'ILCG

AMBLY	Il n'y a pas de délégué actuellement.
ANCEMONT	Mme Christiane MILLOT - 26 rue du Four 55320 ANCEMONT - tél : 03.29.85.74.88
BELLERAY	Mme Ghislaine LABOURIER - 10 rue Haute 55100 BELLERAY - tél : 03.29.84.22.65
BELRUPT	Mme Mireille MARATRAT - 21 rue de la Chiffour 55100 BELRUPT - tél : 03.29.84.31.38
DIEUE	Mme Claudine LAUNOY - 6 rue des Mésanges 55320 DIEUE/MEUSE - tél : 03.29.87.76.60
DUGNY	M ^{elle} Adèle COLOMBO - 2 rue des Prés 55100 DUGNY/MEUSE - tél : 03.29.85.70.23
GENICOURT	Mme Josiane SPITTLER - 21 rue Nacrillon 55320 RUPT-EN-WOËVRE - tél : 03.29.88.85.25
HAUDAINVILLE	Mme Annie PREUD'HOMME - 10 rue Grande 55100 HAUDAINVILLE - tél : 03.29.84.63.41
HEIPPES	Il n'y a pas de délégué actuellement.
JULVECOURT	Il n'y a pas de délégué actuellement.
LANDRECOURT-LEMPIRE	M. Michel DAUMAIL - 6 Grande Rue 55100 LEMPIRE - tél : 03.29.87.62.76
LEMMES	Mme Lucette ORRIERE - 10 rue des Mignonnelles 55220 LEMMES - tél : 09.87.27.60.36 Mme Rolande LATROMPETTE - 2 rue Sous l'Eglise 55220 LEMMES - tél : 03.29.80.50.24
LES MONTHAIRONS	M. Octavio DEGLI ESPOSTI - 1 rue du Moulin 55320 LES MONTHAIRONS - tél : 03.29.85.70.86
NIXEVILLE-BLERCOURT	Mme Marie-Madeleine LARDENOIS - 17 lot. Mont-Villée 55120 NIXEVILLE-BLERCOURT - tél : 03.29.86.80.12
OSCHES	Mme Françoise DUBOIS - 3 Grande Rue 55220 OSCHES - tél : 03.29.80.52.94
RAMBLUZIN et BENOITE-VAUX	Mme Odile BOCCIARELLI - 1 Hameau 55220 BENOITE-VAUX - tél : 03.29.80.50.83
RECOURT	Mme Josette THUGNET - 11 rue de Rambluzin 55220 RECOURT-LE-CREUX - tél : 03.29.85.23.81
RUPT	Mme Josiane SPITTLER - 21 rue Nacrillon 55320 RUPT-EN-WOËVRE - tél : 03.29.88.85.25
ST-ANDRE-EN-BARROIS	Mme Bernadette LACHAMBRE - 2 rue du Four 55220 SAINT-ANDRE-EN-BARROIS - tél : 03.29.80.56.17
SENONCOURT	Mme Fatima NICOLAS - 41 Lot. au Dessus des Prés 55220 SENONCOURT-LES-MAUJOUY
SOMMEDIUE	Il n'y a pas de délégué actuellement.
LES-SOUHESMES-RAMPONT	Mme Monique MAGNIER - rue de l'Orbière 55220 LES-SOUHESMES - tél : 03.29.80.51.48 Mme VERDUN - 4 rue du Petit Moulin 55220 RAMPONT - tél : 03.29.86.83.96
SOUILLY	Mme Mireille GEORGET - 44 Voie Sacrée 55220 SOUILLY - tél : 03.29.80.57.83
TILLY	Mme Francine PERIDON - 1 rue Basse 55220 TILLY-SUR-MEUSE - tél : 03.29.85.23.17
VADELAINCOURT	Mme Annick ELOY-FRESSINET - 3 rue de l'Abreuvoir 55220 VADELAINCOURT - tél : 03.29.80.54.14 Mme Marie-Agnès HUGUIN - Route de Verdun 55220 VADELAINCOURT - tél : 00.00.00.00.00
VILLERS	Mme Patricia RICKMAN - 6 rue de la Gare 55220 VILLERS-SUR-MEUSE - tél : 03.29.85.26.65



Départ en retraite de Chantal BARTHE



**Chantal BARTHE (à droite) en compagnie
de Mireille HUMBERT, Présidente ADMR**

Chantal BARTHE a fait valoir ses droits à la retraite le 31 mars dernier. Durant 11 années, Chantal a accompli avec compétence et gentillesse la mission qui lui avait été confiée. Son sourire, ses mots de réconfort et son énergie au travail ont bien souvent redonné du courage aux personnes seules ou malades chez qui elle intervenait. MERCI Chantal pour ces années de service accomplies avec beaucoup de charisme au sein de notre association. Nous vous souhaitons une vie heureuse dans votre retraite. Vous serez toujours la bienvenue à l'ADMR.

Nous adressons tous nos vœux de prompt rétablissement aux personnes de nos associations ou à leurs proches, qui ont des soucis de santé actuellement.



Faites-nous part des événements heureux qui vous concernent et nous aurons le plaisir de les publier dans notre prochain journal.

20 années de bénévolat !

Sans hésiter, Simone PETTAZZONI a accepté la responsabilité de déléguée ADMR des Monthairons lorsque les membres de notre association ont décidé de mettre en place, dans nos villages, des personnes relais, bénévoles, auprès des personnes âgées, handicapées, des familles, afin de développer un service de proximité.

Toujours avec le sourire et la bonne humeur, frappant à toutes les portes, Simone n'a jamais manqué de proposer «les rosiers de l'ADMR» dont le profit est réservé pour le fonds social de l'Association.

Membre de la Commission Animation, Simone a contribué à la réussite de nos rencontres avec Saint Nicolas en visite aux enfants du personnel ADMR ainsi qu'au traditionnel échange de vœux inter-associations en janvier. Le balai en action, elle s'assurait toujours que la salle prêtée serait rendue propre !!!

Aujourd'hui, Simone passe la main. Pour ce temps généreusement consacré à l'association, avec sourire et dynamisme.

MERCI SIMONE



Merci Claudine !

Depuis quatre ans, Claudine Beck assurait avec moi, le service téléassistance Filien sur le secteur du Val de Meuse et Plateau de Souilly. Elle intervenait sur une dizaine de villages.

En mai dernier, Claudine a cessé cette activité. Nous la remercions pour le temps passé bénévolement à installer et à assurer la maintenance des appareils de téléassistance. Son action a contribué au maintien à domicile des personnes aidées.

De plus, elle a rédigé plusieurs articles pour notre journal dans la rubrique « Partager sa passion ».

Merci Claudine pour ton dévouement



Bienvenue Roger !

Roger Roux, domicilié à Ancemont, a accepté de prendre le relais du service de téléassistance. L'arrivée d'un nouveau bénévole est toujours accueillie avec joie. Aussi, nous remercions Roger pour son engagement et lui souhaitons la bienvenue à l'ADMR.

Pour toutes demandes concernant la téléassistance, n'hésitez pas à contacter l'ADMR des Monthairons au 03.29.87.63.51

Christiane CHARLE

Claudie LAIR : nouvelle Déléguée des Monthairons

Maman de trois enfants et grand-mère de 3 petits-enfants, conseillère municipale, passionnée de cuisine et de broderie, investie au comité des fêtes, Claudie LAIR a décidé de se rendre disponible pour sa famille et



d'accorder du temps aux autres ! L'idée de se mettre à la disposition de l'ADMR lui est venue, par le biais de sa maman, aidée et qui avait été très longtemps «aide familiale».

Marquée par l'engagement de sa maman, Claudie a souhaité pérenniser l'exemple et donner de son temps pour du bénévolat (sa façon de remercier l'aide accordée à sa maman.)

Ainsi elle remplace Simone PETTAZZONI. Claudie LAIR est donc déléguée de village, elle est à votre disposition

A savoir que Claudie et son époux prennent encore le temps d'aller chercher leur maman respectives pour les recevoir avec les bons gâteaux fait maison. Un bel exemple...

Merci à Claudie pour son engagement

Lucette ORRIERE : nouvelle déléguée de HEIPPES



Annick ELOY est allée la rencontrer chez elle pour mieux la connaître. Voici donc les détails qu'elle a pu recueillir auprès d'elle.

Lucette a 64 ans, elle est maman de

3 enfants et a 2 petits-enfants.

Lucette a expliqué qu'elle avait été convaincue par Adèle COLOMBO et avait ainsi accepté d'être la **déléguée ADMR de Lemmes**.

Ancienne employée de l'ADMR, Lucette connaît bien le fonctionnement de notre association. Pour être passée par tous les échelons durant sa longue carrière, sa riche expérience sera donc mise à la disposition des personnes désireuses de bénéficier de conseils et d'aide pour la constitution de dossier pour la commune ; elle accepte aussi de prendre le rôle de déléguée ILCG.

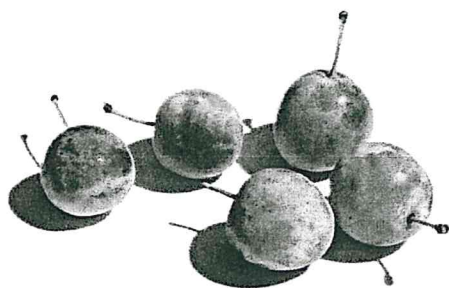
Sa motivation : le bénévolat règne dans la famille ORRIERE, Monsieur est très investi au niveau foot, kermesse et loto... C'est tout-à-fait normal pour Lucette ! Ça fait partie des valeurs acquises, de mettre son temps à disposition des autres, mais à une seule condition, que ça lui laisse le temps de concilier sa passion : la cuisine et gâter ses petits-enfants. Un relais fort d'expérience.

Merci à Lucette de rejoindre l'équipe
et **BIENVENUE !**

Etre délégué, c'est :

rendre visite pour conseiller, aider à remplir les dossiers administratifs, s'assurer que les interventions des aides à domicile se passent bien. C'est aussi prendre le temps de s'asseoir, se mettre à l'écoute de personnes qui se sentent seules, échanger quelques nouvelleset bien plus encore !

Les mirabelles



Leur récolte est terminée. Les pots de confiture, les fruits au sirop sont empilés dans le cellier pour nous réserver du plaisir jusqu'à leur prochaine apparition.

La distillation des fruits attendra quelques mois encore.

La mirabelle est le fruit emblématique de la Lorraine. Son nom sonne bien, mais d'où vient-il ?

- ◇ du latin « mirabilis » qui veut dire « belle à voir » ?
- ◇ d'un maître-échevin de Metz nommé Mirabel et qui, en 1430, lui aurait donné son patronyme ?
- ◇ de la ville Mirabeau (Vaucluse) - Mirabella en latin - où aurait eu lieu la première culture française de ce fruit ?
- ◇ du « myrobolan » sorte de fruit des Indes, employé autrefois en pharmacie ?
- ◇ de la légende suivante (pour ceux qui croient encore aux contes de fées) : La princesse Mira qui habitait jadis en Lorraine, accueillit un jour une vieille femme qui lui demanda l'hospitalité. Or c'était une fée. Pour remercier la princesse, d'un coup de sa baguette magique, elle suspendit aux branches stériles des arbres entourant le château, une multitude de petites boules dorées. Avant de repartir, elle dit à la princesse : « Tu t'appelles Mira et ta beauté n'a d'égale que ta générosité. Les fruits de tes arbres porteront désormais le nom de « MIRA-BELLE » ?

Si nous ne savons rien de façon certaine sur l'origine du nom de ce fruit, il ne fait aucun doute que la culture du mirabellier est indissociable de notre région. Des Lorrains installés dans le Midi en ont replantés mais, tout chauvinisme mis à part, les fruits obtenus, malgré le soleil, ne sont que des

prunes vertes et ne peuvent égaler nos mirabelles. Pour quelles raisons ? En plus de leur sous-sol argilo-calcaire, les terrains lorrains bénéficient de variations climatiques entre le jour et la nuit, permettant de retarder le mûrissement des fruits et de favoriser leur enrichissement en sucre.

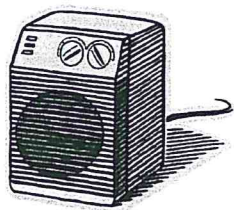
A quand remonte l'arrivée des mirabelles en Lorraine ? Il est bien difficile de donner une réponse sûre et précise :

- ◇ des noyaux identifiés comme étant de mirabelles ont été retrouvés dans un puits de l'antique cité gallo-romaine de Grand (Vosges).
- ◇ des échantillons de ces arbres ont peut-être été rapportés au retour des croisades, arbres originaires d'Asie Mineure, d'Arménie ou du Sud Caucase.
- ◇ des écrits nous apprennent qu'au XVI^{ème} siècle, les mirabelles constituaient déjà une richesse gastronomique de la ville de Metz où l'on offrait des mirabelles confites aux visiteurs de marque. Il en fut ainsi pour le roi Charles IX et sa mère Catherine de Médicis lors de leur venue en Lorraine en 1568.
- ◇ Aujourd'hui, les producteurs de mirabelles se sont regroupés en coopératives fruitières qui proposent des fruits de qualité bénéficiant du « Label Régional de Lorraine ». Les départements de Meurthe et Moselle, Moselle, Meuse et Vosges et certaines localités du Bas-Rhin, Haut-Rhin et Haute-Marne ont été retenus pour l'appellation « Mirabelle de Lorraine ».

Pour terminer cet article, bien trop court pour dire tout ce qu'on pourrait encore dire sur la mirabelle, je vous offre, non pas des mirabelles, mais cette phrase de l'écrivain français Romain Rolland, phrase qui va peut-être vous mettre l'eau à la bouche : « On grimpe sur l'arbre ou, en passant, on lui donne de petites tapes sournoises pour faire tomber une pluie de mirabelles d'or qui fondent dans la bouche comme un miel parfumé. »

Adèle Colombo

Dangers liés aux risques de chauffage



Quelques règles à respecter :

- ☞ ramonage de la cheminée et des conduits une fois par an, par un professionnel qualifié.
- ☞ ne jamais boucher les grilles d'aération (risque d'intoxication au monoxyde de carbone)
- ☞ ne pas stocker de produits et objets inflammables à proximité d'une source de chaleur (caisse à bois, journaux, linge à sécher, fauteuil, pétrole etc...)
- ☞ ne pas charger démesurément un appareil de chauffage (bois, papier, charbon,...) avant de se coucher ou de quitter les lieux et éteindre les appareils de chauffage à risque, qui sont sans surveillance.
- ☞ aérer son logement chaque jour.

LES CHAUFFAGES D'APPOINT PEUVENT ÊTRE DANGEREUX SI L'ON NE RESPECTE PAS CERTAINES RÈGLES :

- ☞ estampille de l'appareil NF ou CE
- ☞ vérifier que l'appareil possède un dispositif de sécurité
- ☞ vérifier que l'installation électrique pour un appareil de ce type peut supporter la puissance du chauffage (risque de surchauffe = risque de court-circuit)
- ☞ ne pas utiliser un chauffage d'appoint en chauffage continu, ils ne sont pas faits pour cela
- ☞ stocker le combustible (ex : pétrole) à distance de la source de chaleur et dans des récipients appropriés et hermétiquement fermés
- ☞ veiller à une ventilation suffisante de la pièce où ils sont utilisés.

ATTENTION... RISQUE POUR LA SANTÉ

Une mauvaise combustion a un impact sur l'air ambiant et peut provoquer un risque d'émission de gaz tel que le MONOXYDE DE CARBONE.

Ce Gaz incolore et inodore peut provoquer la mort de qui le respire.

Ainsi en cas d'étourdissements, ou de maux de tête, ventilez l'intérieur de votre logement immédiatement et sortez à l'air libre.

Pendant le sommeil le risque est total car on ne sent rien venir, et chaque année on constate un nombre important de personnes décédées par monoxyde de carbone.

C'est pourquoi, la vérification de vos installations de chauffage est à revoir chaque année ainsi que le ramonage des conduits.

Les poêles à pétrole appelés (PAP) sont dépourvus d'évacuation des gaz brûlés vers l'extérieur et peuvent engendrer des intoxications aiguës ou chroniques. La durée d'utilisation de ces chauffages ne permet pas de les considérer comme des chauffages d'appoint.

Voici les symptômes caractéristiques d'une intoxication au monoxyde de carbone :

- ☞ maux de tête
- ☞ nausées
- ☞ vertiges
- ☞ faiblesse musculaire
- ☞ confusions mentales
- ☞ perte de connaissance
- ☞ coma et décès pour ce qui est des cas les plus dramatiques.

L' ARRÊT DE LOI du 5 février 2013 REND OBLIGATOIRE L'INSTALLATION D'UN DÉTECTEUR DE FUMÉE À COMPTER DU 8 MARS 2015.

Renseignez-vous auprès de votre assurance. Soyez vigilants, ces conseils sont de nature à vous protéger.

Edith BONFILS

Nos villages : SAINT-ANDRE-EN-BARROIS



Un peu d'histoire...

Le village mentionné en 1370 sous le nom de **Saint ANDREU**, fait partie en 1514 de la prévôté de Soullières.

En 1762, une école de filles y est dirigée par des religieuses originaires de Rembercourt.

Au XIX^{ème} siècle, la commune abrite une fabrique de bois de brosse ; elle compte jusqu'à 304 habitants en 1850.

Le qualificatif barrois est accolé au nom de la commune au XX^{ème} siècle.

Saint-André-en-Barrois est le village natal de Jean-Nicolas CORDIER (1710-1794). Ce fils de menuisier, devenu jésuite, fut le directeur du couvent des Annonciades de Saint-Mihiel ; emprisonné à Bar-le-Duc le 28 octobre 1793 par les révolutionnaires, il est ensuite déporté à Rochefort. Il meurt le 30 septembre 1794 et est béatifié le 1^{er} octobre 1995, tout comme trois autres prêtres meusiens morts en déportation.

Marie-Josèphe Conscience (1782-1837) est né et mort à Saint André. Humble philanthrope, il lègue à la commune un bois de 76 ha, situé à Moineville, pour assurer la gratuité de l'enseignement aux enfants du village ; à ce jour la municipalité alloue une somme à chaque enfant scolarisé, ce jusqu'à la rentrée au lycée. Il a demandé à être inhumé dans ce bois, où il est possible de se rendre.

Aujourd'hui ce village compte 66 habitants, vous pouvez y découvrir son église du XVIII^{ème} siècle, son clocher qui présente la particularité de posséder une petite cloche à l'extérieur, destinée à sonner les heures et les demi-heures ; il abrite deux cloches datant de 1826 et 1865, pesant respectivement 800 et 1 200 kg.

Vous pouvez également visiter son lavoir du XIX^{ème} siècle en pierre et en bois, qui était un lieu de rencontre privilégié ; ce lavoir est alimenté par son cours d'eau appelé le FLABUS-SIEUX.

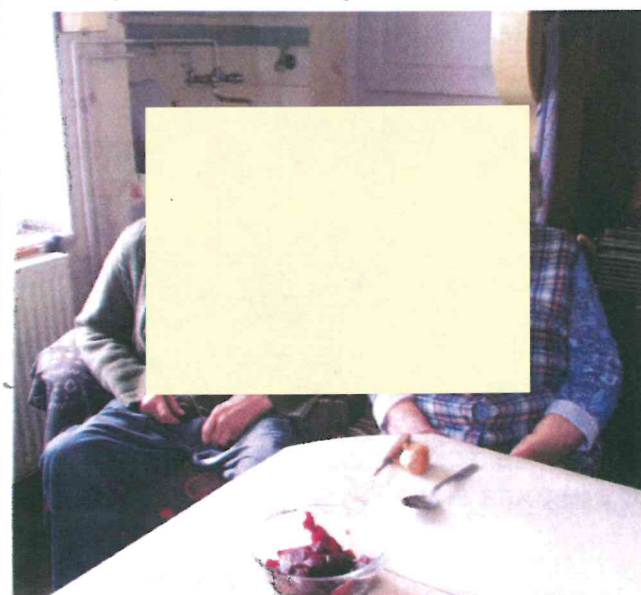
Saint André, petit village où il fait bon vivre ou y revenir pour y vivre une longue retraite paisible,

comme c'est le cas de Olga et Noël LEGRAND.

Quel bel exemple de tendresse...

Accompagnée par Bernadette, notre dévouée déléguée de village, je rentre chez M. et Mme LEGRAND, assis l'un à côté de l'autre, l'un côté fenêtre, elle côté cuisinière, comme s'ils étaient à leur poste (la cuisine pour Olga et la surveillance pour Noël, veiller sur sa douce).

Je suis tout de suite imprégnée et émerveillée par la douce ambiance qui règne, et impressionnée par leur disponibilité et gentillesse avec laquelle ils nous reçoivent.



Olga et Noël LEGRAND

Saint-André-en-Barrois est le village natal d'Olga, fille de M. et Mme JAMAIN, elle raconte :

«Je suis née en 1929 par moins 29 degrés, assistée par la sage femme de RARECOURT, Mme MOIREY. J'y passe toute mon enfance, une enfance heureuse auprès de mes parents menuisiers dans la commune.»

Après avoir rencontré Noël, qui devient son époux, ils quittent le village pour leur activité professionnelle, boulanger à Haudainville, puis à Ancerville et Montigny-les-Metz.

Après une vie active bien remplie, fille unique, Olga décide de revenir dans la maison familiale, joliment entretenue, pour y vivre une retraite paisible avec son mari Noël.

De solliciter les différents services du SSIAD et de l'ADMR (tous les deux bénéficiaires), Madame (aidante) prend soin de Monsieur, ce qui leur permet de rester à leur domicile et de savourer les longues années de retraite, Olga 86 ans, Noël 84 ans.

M. LEGRAND souhaite que « ça dure le plus longtemps possible », très proche de Bernadette, qui reste à leur écoute et service, accompagne bénévolement, et fait le lien avec l'ADMR et la mairie, représentée par son jeune Maire Aurélien JAUNEL, très réceptif au maintien à domicile, dans sa commune.

Mme LEGRAND dit que c'est une chance de pouvoir bénéficier d'une telle aide et organisation, même si elle souhaiterait bénéficier d'une meilleure participation financière (prise en charge) et regrette que ses parents n'aient pas pu avoir la chance d'en bénéficier, car à contre cœur et par obligation, elle a dû les placer en maison de retraite. Nécessitant beaucoup de soins, cela devenait trop lourd pour elle toute seule !

Annick ELOY



Une recette pas comme les autres

Ingrédients :

Une mesure bien tassée d'amour vrai,
Beaucoup d'écoute et de compréhension,
Une bonne dose de disponibilité...

Mélangez à quelques grammes de douceur et de calme. Ajouter un peu de fermeté. Chercher un peu de bonne volonté, assaisonnez avec de la droiture et de la sincérité, afin de conserver le bon goût de la vérité.

Râpez les désirs égoïstes, les brusqueries et les impatiences.

Faites fondre votre orgueil et votre suffisance.

Vous trouverez encore bien dans vos réserves quelques grains de foi inébranlable, une espérance sans condition, une dose infinie de tendresse.

Faites revenir à la surface des tranches entières d'accueil et de partage ; additionnez de dialogue, de mercis bien placés, de don de soi sans retour en arrière..

Laissez mijoter longtemps dans de la patience.

Avant de présenter votre plat, flambez le dans la joie et si possible dans un grand élan de prière.

Complétez par un petit verre d'humour.

Et vous obtiendrez une famille savoureuse, des parents aimants, des enfants libres et joyeux. Une bonne entente entre tous.

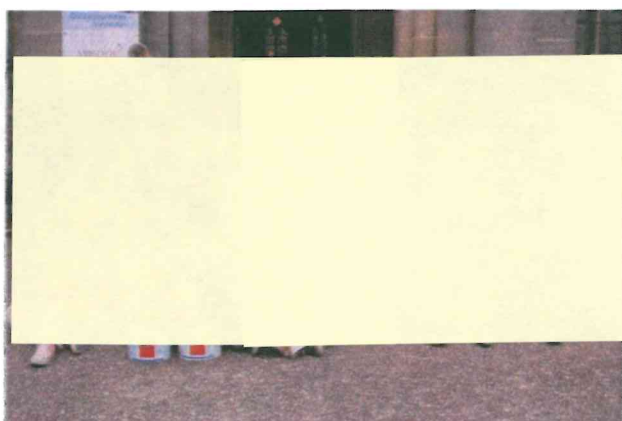
Rénovation des peintures de l'église d'Ancemont



Engagés il y a six ans, les travaux de rénovation des peintures de l'église ont connu leur dernier épisode au mois de juin dernier.

Fruit d'un contrat conclu entre la municipalité et l'école hollandaise NIMENTO d'Utrecht, le rendu est remarquable tant dans l'aspect général de l'édifice que dans la finesse des motifs et le choix des couleurs.

C'est au rythme d'une semaine par an qu'une quarantaine d'élèves et de professeurs ont, avec passion, relevé le défi.



La quarantaine d'élèves et de professeurs venus de Hollande pour cette rénovation

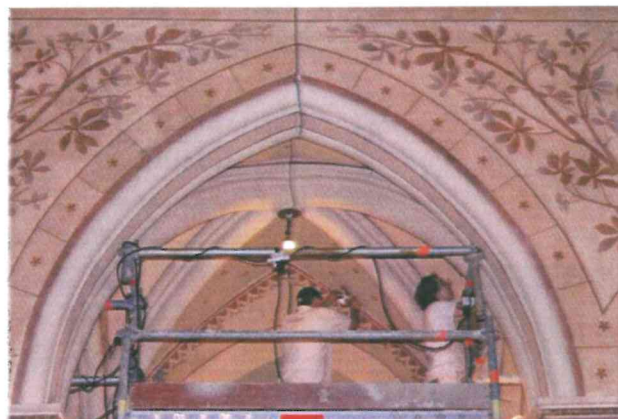
Hébergés chez l'habitant, ces jeunes ont apporté, de surcroît, leur joie de vivre, leur spontanéité et permis des échanges enrichissants.

L'église d'Ancemont est aujourd'hui une référence pour NIMENTO et nous croyons savoir que d'autres lieux de culte en Meuse pourraient bénéficier des talents de ces artistes.

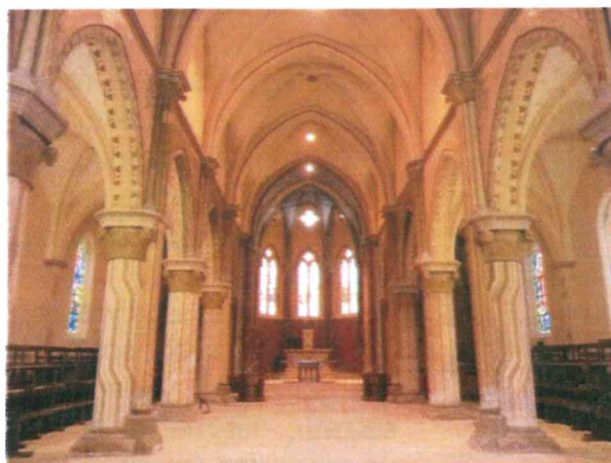
Jean GUEUSQUIN



Le chantier s'est étalé sur six années



Chaque geste doit être très précis



Le chantier s'est terminé en juin dernier



FILIEN SECURE : le nouveau service de téléassistance mobile ADMR

Depuis avril dernier, Filien propose un nouveau service de téléassistance mobile: Filien Secure.

Il s'adresse aux personnes actives (autonomes, avec troubles de santé) ayant des activités en dehors de leur domicile et souhaitant conserver leur autonomie en toute sécurité.

L'atout majeur de ce service est de localiser l'abonné en cas d'urgence lors de ses déplacements. Les opératrices d'écoute, basées à Verdun et disponibles 24h sur 24, accompagnent l'abonné aussi lorsqu'il est à son domicile grâce à un émetteur porté au cou ou au poignet.

Le Filien Secure, est un véritable téléphone portable et en offre toutes les fonctionnalités. Il bénéficie d'un grand écran avec des touches espacées pour assurer une prise en main confortable.

Une touche alarme au dos de l'appareil, permet à l'abonné d'entrer en relation avec l'opératrice d'écoute qui localise instantanément sa position géographique. Si besoin, elle déclenche l'intervention du réseau de solidarité ou des secours.

Le téléphone est livré prêt à l'emploi avec socle de chargement, adaptateur secteur, kit mains libres et un médaillon (ou bracelet).



Le coût de l'abonnement Filien Secure est de 46 euros par mois, incluant un forfait d'appels de 2 heures et 50 sms, la location du matériel et la liaison avec le plateau d'écoute.

A noter qu'un autre service de téléassistance mobile : le Filien Mobilassist, créé depuis quelques années, est maintenu.

Il est désormais entièrement dédié aux personnes en perte de repères. Il permet de localiser l'abonné, mais en plus, une « zone de mobilité » peut être définie afin de sécuriser les plus fragiles. Si l'abonné quitte ce périmètre, la centrale est immédiatement avertie.

Hervé Dantonel

Chargé de développement EST Filien ADMR



À LIRE

Nous avons souhaité vous citer ces deux livres que nous avons trouvés très intéressants :

♦ « Mémé » de Philippe TORRETON - Édition Iconoclaste - 146 pages - 15 €

Acteur et comédien Philippe TORRETON dans une écriture simple et authentique, rend un bel hommage à sa Mémé qui vivait en Normandie, à Pont-Audemer, dans une bicoque humide où les souvenirs mêlés de nostalgie donnent l'impression à chacun de retrouver un peu de sa Mémé.

♦ « Comme un chant d'espérance » de Jean d'Ormesson - Édition Héloïse d'Ormesson - 128 pages - 16 €

Ravissements et surprises sont au rendez-vous de ce livre que Jean d'Ormesson de l'Académie Française nous fait partager. C'est sous les traits d'un détective métaphysique à partir d'une promenade dans nos origines, qu'il nous entraîne dans l'histoire de l'Univers. Ce mystère de l'Univers par la luminosité de l'écriture nous donne toutes les raisons d'espérer.

Les activités de l'ILCG

Journée Nationale de l'Audition

Le 13 juin, l'ILCG s'est associée à la Maison de Retraite de Sommedieue, dans le cadre de la Journée Nationale de l'Audition.

Ateliers, projection de DVD ont été des outils d'information appréciés mais c'est le Docteur JACQUOT Médecin de l'EHPAD qui a rassemblé autour de lui le plus de monde. Disposant d'un audiomètre, il a pu conseiller et orienter les participants souffrant d'ennuis d'audition ou les redoutant.

A l'heure du goûter, tout le monde s'est très bien entendu...



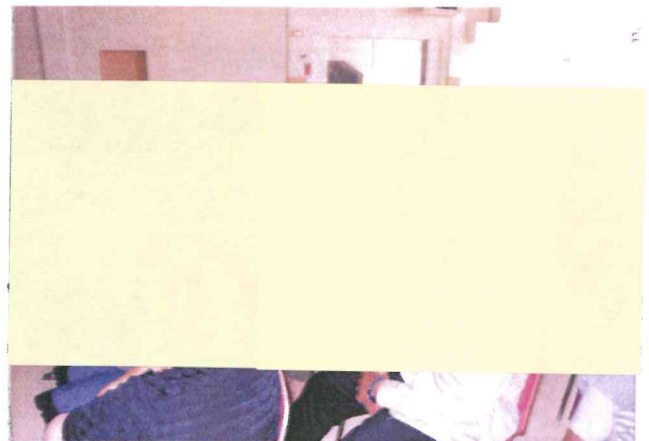
*Animation du 13 juin 2014 sur l'Audition
à la Maison de retraite de Sommedieue*

Animation du 23 juin à la Salle des fêtes de Dugny

L'ILCG doit informer. Dans cette optique, elle a sollicité Maître Valérie PRUD'HOMME, Notaire, pour animer une conférence abordant toutes les situations. La réponse pour chacune d'entre elles s'avérant particulière selon le contexte familial, le régime matrimonial, etc...

Anticipation et préparation d'une succession, donations, dispositions testamentaires, fiscalité, abattements, exonérations, mise sous tutelle, curatelle en cas d'incapacité à gérer ses biens. Le sujet très vaste a mobilisé, au-delà du temps initialement prévu. L'intervenante particulièrement avenante s'est associée, pour un temps supplémentaire à l'assistance au moment du goûter.

Josiane SPITTLER



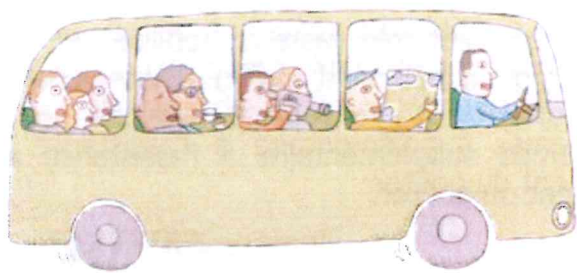
*Animation du 23 juin 2014
avec la présence d'un notaire*



ACTIVITES ILCG DU 1^{er} SEMESTRE 2014

- 24 janvier : Cérémonie des Vœux
- 7, 14 et 21 février : Rencontre avec Mme LHOTTE préparation Journée de l'audition
- 13 mars : Journée de l'Audition
- 27 mars : Réunion trimestrielle des Présidents d'Instances à Clermont-en-Argonne
- 5 mai : Conseil d'Administration
- 22 mai : Journée CMERG à Benoîte-Vaux
- 23 mai : Assemblée Générale
- 12 juin : Réunion portage repas
- 18 juin : Conférence notariale à Dugny
- 27 juin : Réunion avec le CMAL (attribution subventions ILCG Aide à l'habitat)

TRANSPORT A LA DEMANDE



*Rappel des conditions
pour les deux CODECOM*

CODECOM « VAL DE MEUSE, VALLEE DE LA DIEUE »

Bénéficiaires :

- les personnes à partir de 60 ans sans moyen de locomotion.

Destinations :

- rendez-vous chez les médecins et tous les professionnels de santé (dentiste, kinésithérapeute, infirmiers, etc...)
- visite à la Maison de Retraite de Sommedieu.

Tarifs :

- 2,50€ (aller et retour)

Prendre rendez-vous 48 heures à l'avance.

Se renseigner auprès de la Communauté de Communes « Val de Meuse, Vallée de la Dieue »

Tél. : 03.29.87.60.75.

Communes composant la CODECOM « Val de Meuse, Vallée de la Dieue » :

Ambly, Belleray, Belrupt-en-Verdunois, Dieue sur Meuse, Dugny sur Meuse, Génicourt, Haudainville, Rupt en Woëvre, Sommedieu.

CODECOM « MEUSE VOIE SACREE »

Applicables du lundi au samedi de 8h à 19h (hors jours fériés).

Limité à un voyage par usager et par semaine.

Bénéficiaires :

- les personnes de plus de 65 ans
- les personnes à partir de 60 ans sans moyen de locomotion
- les personnes à mobilité réduite (handicap momentané ou permanent)

Tarif :

A l'intérieur de la CODECOM :

- 2,50€ (aller et retour) pour un arrêt inférieur à 30 minutes.
- 5,00€ (aller et retour) pour un arrêt au-delà de 30 minutes.

Hors de la CODECOM (dans la limite de 20 km au-delà des frontières intercommunales et du département de la Meuse)

- 5.00€ (aller et retour) pour un arrêt inférieur à 30 minutes
- 10.00€ (aller et retour) pour un arrêt au-delà de 30 minutes.

Possibilité de se regrouper pour diminuer les coûts de participation.

Pour plus de précisions, se renseigner auprès de la CODECOM « Meuse Voie Sacrée »

Tél. : 03.29.85.73.90.

Transports assurés par les taxis Jean-Paul FISCHER (convention avec la CODECOM)

Tél. : 03.29.87.62.00.

Communes composant la CODECOM « Meuse Voie Sacrée » :

Ancemont, Heippes, Julvécourt, Landrecourt-Lempire, Lemmes, Les Monthairons, Nixéville-Blercourt, Osches, Rambluzin & Benoîte-Vaux, Récourt le Creux, Saint André en Barrois, Senoncourt-les-Maujouy, Les Souhesmes Rampont, Souilly, Tilly sur Meuse, Vadelaincourt, Villers sur Meuse, Ville sur Cousances.

L'ILCG remercie

les Maires qui, suite à son appel aux bénévoles (N°12 avril 2014), ont fait procéder, lors d'une réunion de leur Conseil Municipal, à la nomination d'un délégué (titulaire et/ou suppléant) qui sera son interlocuteur et représentera sa commune aux assemblées générales, commissions d'attribution de subventions, etc...

L'ILCG leur est reconnaissante d'une attitude qui lui accorde une considération. Ce partenariat s'effectuera au seul bénéfice des personnes âgées dont une difficulté connue de la commune pourra être transmise à l'instance qui jouera alors son rôle de coordination pour trouver le bon interlocuteur.

L'instance elle-même répond à certains besoins tels que le portage de repas (en partenariat avec l'ADMR et la Maison de Retraite de Sommedieue), aide aux dossiers « amélioration de l'habitat » et attribution d'une subvention, visites à domicile, livres à gros caractères. C'est ici que trouve place le rappel des missions de l'ILCG .

Son but est d'inciter les différents partenaires à se concerter pour conduire sur le terrain des actions cohérentes répondant aux problèmes rencontrés par les personnes âgées et leur permettant un maintien à domicile le plus longtemps possible.

Son statut juridique est celui de la forme associative (loi 1901), ses ressources sont celles inhérentes à toute association à but non lucratif et son fonctionnement est assuré par les cotisations, les subventions, les dons.

L'ILCG n'est en aucun cas un organisme de gestion. L'instance des Codecom «Meuse Voie Sacrée» et «Val de Meuse, Vallée de la Dieue» ne fonctionne qu'avec des bénévoles.

Recenser des besoins (sanitaires, sociaux, culturels), accompagner, aider techniquement (dossiers), ce lien de rencontre, d'échange, d'information a pour mission d'améliorer la situation des personnes âgées.

Josiane SPITTLER

Napoléon rentre dans une auberge :

- « Nous avons vaincu ! »
- Désolé répond l'aubergiste, je n'ai que 19 chaises.



C'est un canard qui va dans un bar. Il demande au Barman :

- As-tu du lait ?
- Non, répond le Barman.

Le lendemain, le canard revient :

- As-tu du lait ?
- Non, répond encore le Barman.

Le troisième jour, le canard revient encore :

- As-tu du lait ?
- NON, s'impatiente le Barman. Là, si tu reviens me demander du lait, je te cloue le bec avec un marteau.

- Ok.

Le lendemain, le canard revient :

- As-tu des clous ?
- Non, dit le Barman.
- As-tu un marteau ?
- Non.
- Mais je peux avoir du lait ?



Ma femme et moi avons connu 25 ans de bonheur, puis nous nous sommes rencontrés.

Sabot qui brille n'est pas toujours celui qui chausse le mieux.

J'ai décidé d'être heureux, c'est meilleur pour la santé.

Voltaire

Les hommes sont comme le vin : les bons s'améliorent, les mauvais s'aigrissent.

Cicéron

Le rôle du Conseil d'Administration dans un Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes



Les membres du Conseil d'Administration de la Maison de Retraite Jacques Barat-Dupont de Sommedieue présents lors de la séance du 23 septembre 2014

Les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes comprennent plusieurs instances : instances paritaires ou non, avec des représentants du personnel, des représentants des usagers, des représentants des familles, du personnel, ... Les membres peuvent être réunis en collège, titulaires, suppléants, membres votants ou à voix consultative.

La maison de retraite de SOMMEDIUE est un établissement public territorial dont l'organisme gestionnaire est le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la commune. De fait, le Maire en est son Président. Il peut déléguer un adjoint en charge de la structure.

Concernant l'EHPAD Jacques Barat-Dupont, le Président est Monsieur SANZEY Daniel (Maire de Sommedieue) qui a délégué la gestion à Monsieur MARS AUX Arnaud.

L'établissement est doté d'un Conseil d'Administration composé de plusieurs membres à voix délibérative : les membres de pleins droits (CCAS) + le Maire, des membres extérieurs au CCAS (habitants de la commune), les représentants des services de tarification (Conseil Général et Agence Régionale de la Santé), le trésorier payeur ; soit 18 membres. Des membres supplémentaires peuvent être invités avec l'accord de l'assemblée. Ils auront une voix consultative.

Le Conseil d'administration définit la politique générale de l'établissement et délibère sur :

- ◇ le projet d'établissement
- ◇ les programmes d'investissements
- ◇ le rapport d'activités
- ◇ le budget et les décisions modificatives
- ◇ les comptes financiers, les décisions d'affectation des résultats
- ◇ les décisions affectant l'organisation ou l'activité de l'établissement
- ◇ la participation à des actions de coopération et de coordination
- ◇ les emprunts
- ◇ le règlement de fonctionnement
- ◇ l'acceptation ou le refus de legs
- ◇ les actions en justice
- ◇ les règles concernant l'emploi des diverses catégories de personnel.

Le Président fixe l'ordre du jour du conseil, organise et dirige les débats lors du conseil et veille à ce que l'intégralité des points fixés à l'ordre du jour soit examinée.

Le Conseil d'Administration se réunit au minimum trois fois par an sur convocation du Président. Le vote des délibérations a lieu à main levée.

Les délibérations sont consignées dans un registre ainsi que le compte-rendu puis signées par les membres présents lors du conseil. Les délibérations sont signées par le Président ou son représentant par délégation, envoyées à la Préfecture pour le contrôle de légalité puis à la trésorerie.

Les rapports et documents transmis aux membres du conseil, les débats ainsi que le compte-rendu sont confidentiels. Cette confidentialité s'étend à toute personne assistant aux réunions du conseil.

Sandrine LHOTTE

Travaux de sécurité à L'EHPAD de Sommedieu



Suite à la commission de sécurité, il a été demandé à l'EHPAD d'engager des travaux afin d'installer un système de désenfumage au sein de la structure.

Après un appel d'offres, des entreprises ont été retenues et les travaux ont pu commencer le lundi 8 septembre 2014.

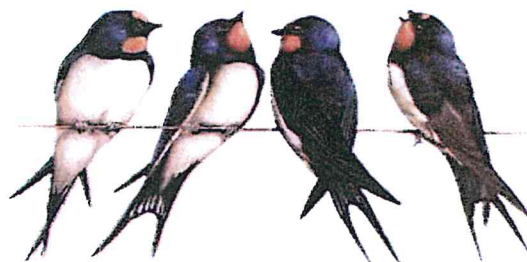
Malgré des travaux conséquents prévus pour une durée de 8 mois, les résidents ont pu rester dans les locaux avec la mise en place d'une nouvelle organisation pour sécuriser les zones de chantier. Ces travaux indispensables pour la mise en sécurité des résidents, des personnels et des intervenants (traitement des fumées liées à un incendie), vont permettre de répondre aux obligations imposées par la réglementation.

L'établissement met tout en œuvre pour accompagner les résidents dans ces changements d'habitudes, vaincre le bruit et assurer un confort en dehors de leur espace personnel.

Sandrine LHOTTE



Les hirondelles nous quittent



Le long des fils télégraphiques,
Les hirondelles en habit
Tiennent leur conciliabule d'automne.
Les froids sont venus, et le vent,
Maintenant, tous les jours souffle du nord.

« Sacré pays, disent-elles, les petites hirondelles serrées et pelotonnées sur leur fil,
Il va falloir émigrer encore !

Adieu, chère vallée où les moustiques étaient si bons !

Quels bons repas de moucherons nous avons faits !

Quel bel été nous avons eu ! Comme nous avons bien ri,

Bien crié, bien volé et virevolté dans le ciel !

A présent, c'est fini, il nous faut partir ; nous attraperions des rhumatismes dans ces brumes, et pour vivre, il nous faudrait voler si bas,

Au ras du sol comme les hommes !

Adieu chers hôtes du hangar et de la grange !

Adieu brave chien qui sais que nous ne sommes pas comestibles !

Adieu vilain chat, qui aurais tant voulu avoir des ailes pour nous courir après dans l'azur et piller nos nids.

Adieu, le fermier et la fermière ! Ne démolissez pas nos nids de boue et de brindilles bien tressées.

Au revoir, pauvres amis !

Nous penserons à vous en Egypte et nous reviendrons l'année prochaine.

N'ayez pas trop froid dans ce sale hiver ! »

Emile HENRIOT

SSIAD

L'ADAPTATION DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE AU VIEILLISSEMENT

L'assemblée nationale examine depuis le 9 septembre dernier un projet de loi pour favoriser « le bien vieillir à domicile ».

Une fois n'est pas coutume, l'ambition d'adapter la société française aux défis du vieillissement a fait consensus dans les rangs de l'assemblée.

L'enjeu est de taille puisque les plus de 85 ans sont déjà 1,5 millions, et leur nombre atteindra 5 millions en 2050.

Le projet de loi examiné à l'assemblée vise à permettre le maintien à domicile des personnes âgées, en améliorant la prévention, et en accompagnant la perte d'autonomie.

Il s'agit d'une vision stratégique sur la manière dont nous «**vivons mieux, et plus vieux ensemble**». Que de temps il a fallu puisque le rapport Laroque en 1962 évoquait déjà la nécessité de faire quelque chose.

Les pays nordiques précurseurs en la matière, ont abordé la question depuis les années 50 dans une approche collective de la séniorisation. La France restait à la traîne.

En soi, l'allongement de la vie est plutôt une bonne nouvelle (47 ans d'espérance de vie en 1900, plus de 80 ans actuellement).

Les plus de 60 ans représentent aujourd'hui 15 millions de personnes, dont seulement 7 % connaissent de réelles difficultés d'autonomie. C'est la raison pour laquelle le sociologue Serge Guérin préfère parler du vieillissement comme de «**l'après-midi de la vie**» et ose affirmer qu' «**on a toute la vie pour vivre**».



Ces 15 millions de retraités sont souvent hyper-actifs : ils donnent de leur personne et de leur temps dans de nombreuses associations, partent en voyage, participent à l'éducation de leurs petits-enfants et consomment. Il nous faut donc changer de regard.

La loi, dans **un premier temps**, est axée sur trois thèmes majeurs :

- un volet prévention : plus on fait de prévention, moins on est abîmé.
- l'adaptation des logements privés au vieillissement par le recours à la domotique, et à différentes aides techniques (barres d'appui, ascenseur, réhausseur WC, téléassistance...).

Un projet d'aménagement de 80 000 logements d'ici 2017 est prévu. C'est insuffisant, mais c'est un début.

Le Japon a une longueur d'avance avec la réalisation de ses robots humanoïdes qui ne sont déjà plus une fiction, mais la France est aussi présente sur ce marché.

Toutes ces innovations bénéficieront aux personnes âgées, mais également aux personnes handicapées et à terme dans la vie quotidienne et à tout le monde. Les économistes parlent de Silver- Economie.

- un 3^{ème} volet basé sur l'aide aux aidants (ouverture de plates-formes de répit qui prendraient le relais temporairement, afin de permettre aux aidants de «souffler» un peu et de s'accorder un congé de temps en temps).

Une telle structure novatrice existe déjà en Meuse à Bar-Le-Duc. C'est un service ADMR, qui à court terme, couvrira l'ensemble du département.

Les aidants sont plus de 8 millions en France actuellement.

Le renforcement du droit des personnes est à nouveau signifié par la possibilité pour elles de nommer une personne de confiance chargée de les représenter en cas de besoin.

La CASA (Contribution Additionnelle de Solidarité pour l'Autonomie) réglée par tous les retraités imposables, depuis 2013, sera mise à profit pour mettre en œuvre ces mesures.

Dans un deuxième temps, le gouvernement s'attaquera à la partie financière la plus sensible : Notamment celle qui concerne :

- « le reste à charge des maisons de retraite » (pension moyenne de retraite en France : 1 250 euros, coût moyen mensuel d'une maison de retraite : 2 000 euros) et
- une revalorisation de l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie).

Cette loi tend à modifier le rapport de la société française au vieillissement, par la prise en compte des plus fragiles, plus de prévention, plus d'attention (modèle d'inspiration anglo-saxon : Le CARE).

Le débat public s'articule sur la façon de vivre les uns avec les autres.

L'allongement de la vie fait qu'on reste plus longtemps chez soi, et que le vieillissement dont on a souvent une vision noire, n'est plus seulement associé à la maladie, au déclin, et à la dépendance.

Brigitte ADRIAN
Infirmière Coordinatrice



C'est la crise...

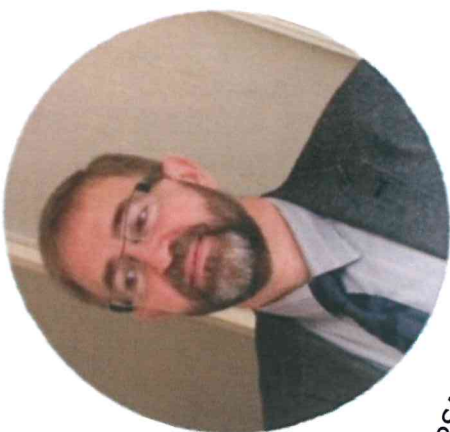
Avec cette crise, tout le monde souffre :

- ☞ Les boulangers ont des problèmes croissants.
- ☞ A EDF, les syndicats sont sous tension.
- ☞ Les bouchers veulent défendre leur bifteck.
- ☞ Les éleveurs de volailles sont les dindons de la farce : ils en ont assez de se faire plumer...
- ☞ Pour les couvreurs, c'est la tuile !
- ☞ Les faïenciers en ont ras le bol.
- ☞ Les éleveurs de chien sont aux abois.
- ☞ Les brasseurs sont sous pression.
- ☞ Les cheminots menacent d'occuper les loco : ils veulent conserver leur train de vie...
- ☞ Les veilleurs de nuit en ont assez de vivre au jour le jour.
- ☞ Les pédicures doivent travailler d'arrache-pied.
- ☞ Les ambulanciers ruent dans les brancards...
- ☞ Les pêcheurs haussent le ton.
- ☞ Sans oublier les imprimeurs qui sont déprimés, les cafetiers qui trinquent, les carillonneurs qui ont le bourdon et les électriciens en résistance.

Les perles des enfants

- Si, à cent ans, on est centenaire, alors à mille ans, on est millionnaire ?
- Maîtresse, il faut le faire comment l'arbre gynécologique ?
- Avant, en Egypte ils entouraient les morts de Sopalin.
- Il y a plein d'étoiles filantes arrêtées dans le ciel.
- Quand je suis né, comment vous saviez mon prénom ?





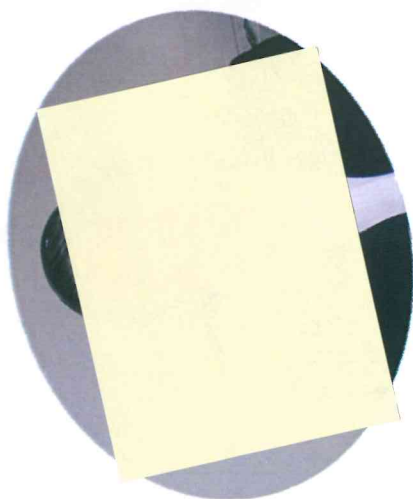
Arnaud MARSAX, Gestionnaire de la Maison
de Retraite de Sommeueu par délégation



Daniel SANZEY, Maire de Sommeueu
et Président de la Maison de Retraite



Charles DEMANGE, Président
du SSIAD des Monthairons



Josiane SPITTLER,
Présidente de l'ILCG



Mireille HUMBERT, Présidente de
l'ADMR du Val de Meuse et
du Plateau de Souilly